

5.1 Paiements effectués en vertu du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse

Le soutien que le gouvernement fédéral accorde aux producteurs de blé et d'orge par le biais du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse est le montant globalement payé aux producteurs de ces céréales pendant une campagne agricole donnée.

5.2 Paiements d'assistance pour 1988-1989 au titre du double prix du blé

Le soutien que le gouvernement fédéral accorde aux producteurs de blé par le biais des paiements d'assistance pour 1988-1989 au titre du double prix du blé est le montant globalement payé à ces producteurs pendant la campagne agricole.

- c) de corriger une omission dans le texte de l'Appendice 1 ("Programmes de soutien du gouvernement américain") de sorte que la formule mentionnée à l'alinéa vii) du paragraphe 10 soit modifiée de la façon qui suit:

$(A - B) \times C / D \times E$ , où E = la valeur des prêts

J'ai en outre l'honneur de proposer que cette lettre en français et en anglais, ainsi que votre réponse, constituent entre nos deux gouvernements un Accord qui entrera en vigueur le 2 mai 1990 et dont les ajouts et la correction susmentionnés deviendront une partie intégrante de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération.

l'Ambassadeur,

D.H. Burney

